

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉVALUATION
<p>CLASSE : Première</p> <p>VOIE : <input checked="" type="checkbox"/> Générale <input type="checkbox"/> Technologique <input type="checkbox"/> Toutes voies (LV)</p> <p>ENSEIGNEMENT : LCA latin</p> <p>DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures</p> <p>Niveaux visés (LV) : LVA LVB</p> <p>Axes de programme : La cité, entre réalités et utopies</p> <p>CALCULATRICE AUTORISÉE : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p>DICTIONNAIRE AUTORISÉ : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.</p> <p><input type="checkbox"/> Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.</p> <p><input type="checkbox"/> Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.</p> <p>Nombre total de pages : 4</p>

Rome : site et situation de la cité idéale

Au début du Livre II de la *République*, Cicéron évoque la fondation de Rome et les avantages de son site, choisi avec clairvoyance par Romulus.

III.5. Qua gloria parta urbem auspicato condere et firmare dicitur primum cogitavisse rem publicam. Vrbi autem locum, quod est ei qui diurnam rem publicam serere conatur diligentissime providendum, incredibili opportunitate delegit. Neque enim ad mare admovit, quod ei fuit illa manu copiisque facillimum, ut in agrum Rutulorum¹ Aboriginumve² procederet, aut in ostio Tiberino, quem
5 in locum multis post annis rex Ancus³ coloniam deduxit, urbem ipse conderet, sed hoc vir excellenti providentia sensit ac vidit non esse opportunissimos situs maritimos urbibus eis quae ad spem diurnitatis conderentur atque imperi [...]. V.10. Qui potuit igitur divinius et utilitates complecti maritimas Romulus et vitia vitare quam quod urbem perennis amnis et aequabilis et in mare late influentis posuit in ripa ? Quo posset urbs et accipere a mari quo egeret et reddere quo redundaret,
10 eodemque ut flumine res ad victum cultumque maxime necessarias non solum mari absorberet, sed etiam invectas acciperet ex terra, ut mihi jam tum divinasse ille videatur hanc urbem sedem aliquando et domum summo esse imperio praebituram ; nam hanc rerum tantam potentiam non ferme facilius alia ulla in parte Italiae posita urbs tenere potuisset. VI.11 Vrbi autem ipsius nativa praesidia quis est tam negligens qui non habeat animo notata planeque cognita ? Cujus is est tractus ductusque muri cum Romuli tum etiam reliquorum regum sapientia definitus ex omni parte arduis praeruptisque montibus, ut unus aditus, qui esset inter Esquilinum Quirinalemque montem⁴, maximo aggere objecto fossa cingeretur vastissima atque ut ita munita arx⁵ circumiectu arduo et quasi circumciso saxo niteretur, ut etiam in illa tempestate horribili Gallici⁶ adventus incolumis atque intacta permanserit. **[Locumque delegit et fontibus abundantem et in regione pestilenti salubrem ; colles enim sunt qui cum perflantur ipsi tum adferunt umbram vallibus. VII.12 Atque haec quidem perceleriter confecit ; nam et urbem constituit quam e suo nomine Romam jussit nominari.]**
20

Cicéron, *La République*, Livre II, III, 5 – VII, 12

¹ Les Rutules sont un peuple du Latium, au sud de Rome.

² Les Aborigènes sont un peuple d'Italie préromaine. Selon Tite-Live, les Aborigènes auraient accueilli Énée et ses compagnons rescapés de la guerre de Troie.

³ Ancus est le quatrième des sept rois légendaires de la Rome antique.

⁴ L'Esquilin et le Quirinal sont deux des sept collines de Rome.

⁵ Il s'agit du Capitole.

⁶ Il s'agit de l'invasion gauloise qui eut lieu en 390 avant J.-C.

Traduction

Après ce glorieux exploit, il forma le plan, dit-on, de fonder une ville, après avoir pris les auspices, et de créer un État solide. Quant à l'emplacement à choisir pour la ville, celui qui vise à jeter les fondements d'un État durable doit s'en préoccuper avec un soin tout particulier ; Romulus choisit un site d'une convenance merveilleuse. En effet, il ne s'établit pas près de la mer, alors qu'il lui eût été très facile, avec la troupe et les ressources dont il disposait, soit de s'avancer dans le territoire des Rutules ou des Aborigènes, soit de fonder lui-même une ville près de la bouche du Tibre où, **(5)** bien des années plus tard, le roi Ancus établit une colonie ; mais en homme d'une exceptionnelle clairvoyance, il se rendit compte avec netteté que les régions côtières ne convenaient pas du tout aux villes fondées avec l'espoir d'un empire qui durerait longtemps. [...] Comment donc Romulus, pour réunir tous les avantages du littoral et en écarter les inconvénients, aurait-il pu se montrer plus divin qu'en fondant sa ville sur la rive d'un fleuve au cours permanent et régulier et qui s'écoule dans la mer par un large estuaire ? La ville pouvait ainsi recevoir par mer tout ce qui lui manquait et exporter ce dont elle regorgeait ; et grâce à ce même fleuve, **(10)** les objets les plus nécessaires aux besoins immédiats et à ceux de la vie civilisée pouvaient non seulement remonter de la mer à elle, mais aussi lui parvenir de l'intérieur des terres. Romulus a donc, me semble-t-il, prévu alors déjà que notre ville serait un jour le centre et le foyer du plus grand des empires ; car il n'y avait guère d'emplacement, dans une autre région de l'Italie, où une ville pût plus aisément conserver une telle hégémonie. Quant aux fortifications naturelles de la ville même, qui peut être assez inattentif pour les ignorer et les méconnaître ? Le tracé de la muraille construite avec sagesse d'abord **(15)** par Romulus, puis par les autres rois, parcourt des collines aux escarpements abrupts de tous les côtés ; il ne restait ainsi qu'une seule voie d'accès, qui s'ouvrait entre l'Esquilin et le Quirinal ; elle put être fermée par l'obstacle d'un talus très élevé, bordé d'un très profond fossé ; en outre, la citadelle appuyait ses fortifications sur une enceinte à pic et sur un roc comme taillé sur tout son pourtour, si bien que même dans la crise affreuse de l'invasion gauloise, elle est restée sans dommage et hors d'atteinte.

Traduction : E. Bréguet, Paris, Les Belles Lettres, 1921

Partie 1 : Lexique et étude de la langue

A. Lexique (3 points)

Définissez en contexte le sens du nom *imperium* (ligne 7 et ligne 12).

B. Faits de langue (5 points)

Analysez les formes *diligentissime* (l. 2), *maxime* (l. 10) et *summo* (l. 12). Justifiez leur emploi, en relation avec l'image qui est donnée ici de Rome et de son fondateur.

Partie 2 : Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes.

Choix n°1 (Langue) :

Traduire les lignes 19-21 entre crochets (depuis *Locumque delegit* jusqu'à *Romam jussit nominari*)

Locumque delegit et fontibus abundantem et in regione pestilenti salubrem ; colles enim sunt, qui cum perflantur ipsi tum adferunt umbram vallibus. Atque haec quidem perceleriter confecit : nam et urbem constituit quam e suo nomine Romam jussit nominari.

Choix n°2 (Culture)

Vous rédigerez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle, ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc).